**AVIS AUX AGENTS ECONOMIQUES**

**Informatisation de la procédure d'obtention de l'autorisation**

**des ventes en soldes et des ventes promotionnelles.**

**Ministère du Commerce lance une opération d’informatisation des demandes d’exercice des ventes en soldes et des ventes promotionnelles (régies par le décret exécutif n° 06-215 du 18 juin 2006).**

**A cet effet, tout opérateur désirant exercer les ventes en soldes et/ou les ventes promotionnelles, doit télécharger et renseigner l’imprimé de demande d’exercice de l’activité, l'état comportant les annexes y afférentes et le document d'information à apposer sur la devanture du local commercial et ce, à partir des liens suivants :**

***IMPRIMES A TELECHARGER :***

***EN CE QUI CONCERNE LES VENTES EN SOLDES :***

***1°) - Demande d'autorisation d'exercice des ventes en soldes* *;*** [***télécharger***](http://www.dcwaintemouchent.dz/images/Soldedemande.docx)

***2°)Deux (02) états distincts à renseigner et à joindre à la demande relative aux soldes, qui comportent les documents suivants :***

***a)Etat comportant les annexes à renseigner par l'agent économique et joint à la demande d'autorisation d'exercice des ventes en soldes ;***[***télécharger***](http://www.dcwaintemouchent.dz/images/soldeannexes.docx)

***b) Document d'information à apposer sur la devanture du local commercial contenant des informations se rapportant à l'opérateur et aux produits concernés par les ventes en soldes.*** [***Télécharger***](http://www.dcwaintemouchent.dz/images/DOC_SOLDES__A_AFFICHER.docx)

**Nonobstant le dépôt des pièces du dossier par voie électronique, la Direction du Commerce de Wilaya a toute latitude de demander, en cas de nécessité, du postulant de fournir toute pièce jugée utile sur support papier pour vérifier la conformité des documents   par rapport à ceux transmis et aux informations fournies et d'obtention des autorisations.**

**La demande de délivrance de l'autorisation d'exercice de l'activité et les pièces à joindre doivent être transmise à la Direction du Commerce de la Wilaya via son adresse mail.**

**Si les services de la Direction du Commerce de la Wilaya estiment âpres examen de la demande et des pièces jointes, que le dossier fourni est conforme à la procédure légale instituée, ils procéderont à la notification au profit du postulant concerné de l'autorisation d'exercice de l'activité considérée.**

***Pour toute demande de précisions supplémentaires et/ou d'éclaircissements utiles, veuillez formuler votre requête et l'envoyer à l'adresse mail de la  Direction du Commerce de Wilaya.***

**A cet effet votre demande d'autorisation d’exercice des ventes en soldes et des ventes promotionnelles doit être transmis a l'adresse email suivants:** **autorisationventes46@gmail.com**